

CONSEIL DE QUARTIER
DE
SAINT FLORENT

Direction de la Vie Citoyenne
Service Participative

**Relevé de conclusions du conseil de quartier
du 21 avril 2010**

Co-Présidents : Gaëlle MANGIN, Francis MATHIEU.

Elus municipaux : Nicolas MARJAULT ; Jacques TAPIN.

Membres : Joëlle AUMONIER ; Béatrice AVRIL ; Agnès CANTIN ; Roland COLLOT ; Florian DESCOURTIEUX ; Sylvie DUBUC ; Claude EPAMINONDAS ; Gaëlle FLEURY ; Mireille GUERINEAU ; Fanny JESIORSKI ; Yannick KERVRAN ; François LECHAT ; Jean-Michel MINIOT ; François NAUD ; Rémy PERRIN ; Jean-Paul RICHEL ; Alain ROBERT ; Philippe RONDONNET .

Service Vie Participative et Mairie de quartier : Laurence FAUCON ; Sabrina ROUSSEAU.

Excusés : Jacques ARTHUR ; Amaury BREUILLE ; Jean-Louis CASSETTE ; Jacques DUBE ; Sylvie DUPUIS DULUC ; Danièle GANDILLON ; Guillaume JUIN ; Gérard MACKÉ ; Sylvie MIOT ; Alain PIVETEAU.

Absents : Olivier BERNAUDEAU ; Ghislaine BERTHEAU ; David BODIN ; Françoise BUREAU ; Emilie DUDOUIT ; Henri GARNAUD ; Jean-Claude GAUDIN ; Francette GIRAUD ; Jean-Michel GOMES-TEIXEIRA ; Isabelle LABROUSSE ; Valérie NICOLE ; Hugues ROUMEZIN ; Jacques THOLLET ; Michel TOURNIE ; Nicolas VIDEAU .

Public : 6 personnes.

Ordre du jour :

- Approbation du relevé de conclusions du CQ du 14 janvier 2010,
- Point sur le PPRT Sigap Ouest (Plan de Prévention des Risques Technologiques),
- Projet « Téciverdi » du quartier,
- Point sur les dossiers en cours,
- Autres dossiers : Projet Rougier et inauguration de la place Georges Renon
- Questions et informations diverses : formation des conseillers, dates des prochaines réunion...)

1/ Approbation du relevé de conclusions du 14 janvier 2010

Le relevé de conclusions est approuvé à l'unanimité.

2/ Point sur le Plan de Prévention des Risques Technologiques par Pascal LACROIX et Nicole GRAVAT.

A la demande des services de l'ETAT, le PPRT est présenté en cours d'élaboration depuis mars 2009.

1- Prévention des risques : 4 leviers d'action des pouvoirs publics

- Réduction des risques sur le site
- Maîtrise de l'urbanisation
- Planification des secours
- Information préventive

2- Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

- Maîtrise de l'urbanisation dans la zone d'influence de l'activité SIGAP Ouest à Niort ZI Saint Florent
- Vise à mieux protéger la population salariés et publics présents sur la Zone Industrielle.

a) Pour les locaux existants :

- Protection et renforcement du bâti (dans le but de protéger leurs occupants)
- Mesures foncières : expropriation, délaissement.

b) Pour l'urbanisation future :

- Un plan de zonage : un périmètre d'application de 400 mètres de rayon : zones rouges et zones bleues sera annexé au Plan local d'urbanisation.
- Un règlement : dispositions et mesures pour chacune des zones.

c) Pour les personnes usagers des espaces et services publics (routes, voies SNCF, équipements publics...) :

- Mesures particulières : visant à limiter la fréquentation de certaines infrastructures.

3- Planning prévisionnel du PPRT

La démarche PPRT engagée par l'ETAT qui s'étale sur 18 mois au moins et s'articule en 3 séquences.

- Mars 2009 : prescription du PPRT
- Avril 2009/ mars 2010 : Phase technique
- Février/ septembre 2010 : Phase concertation
- Octobre/ décembre 2010 : Phase réglementaire, enquête publique (1 mois)

- 1^{er} trimestre 2010 : Approbation du PPRT

4- L'information des populations

- En mairies de quartier et Hôtel de ville (documents d'information sur le projet, registre d'observations)
- Sur le site de la Mairie
- Sur le site internet des services de l'état
- Réunions publiques (avant enquête publique)
- Enquête publique (décembre 2010)

3/ Projet « Téciwerdi » du quartier par Béatrice AVRIL

Au départ, le Conseil de quartier a déposé 2 projets :

- Création d'arbres,
- Réalisation d'un film sur les usines Rougier

A ce jour, une seule action a été retenue : la création d'arbres à base de matériaux récupérés.

La première journée de la création des arbres est fixée au samedi 29 mai au CSC de Saint Florent, accompagné de Jean CLISSON, plasticien. Il est aussi possible de créer des arbres à titre personnel.

La date butoir pour la réception de tous les arbres est arrêtée au 26 juin.

Les arbres seront visibles par tous le vendredi 2 juillet 2010 à l'occasion de l'apéro – concert du quartier.

Un devis a été établi :

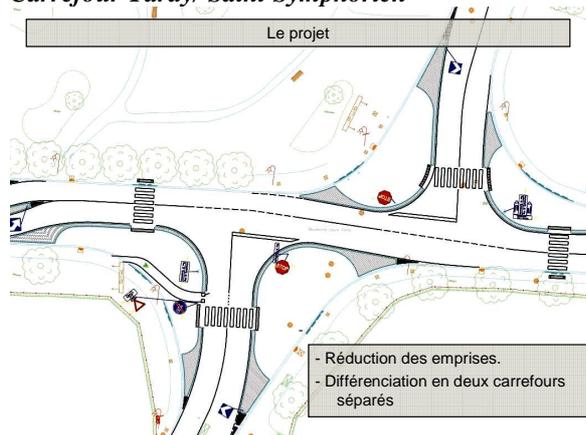
- Mise à disposition d'un plasticien par l'Association « couleurs nuits » : 620€ la prestation hors coûts des matériaux
- Matériaux : 500€

Ces sommes seront prises sur l'enveloppe des 2300€ que le CQ a voté en début d'année qui est uniquement consacrée au festival « Téciwerdi ».

VOTE : POUR à l'unanimité.

4/ Point sur les dossiers en cours

- *Carrefour Tardy/ Saint Symphorien*



☞ Une présentation par les services a été faite dans un précédent Conseil. Des désaccords sont remontés.

2 problèmes se posent sur ce carrefour :

- La fluidité
- La sécurité (problème prioritaire)

Ce carrefour se trouve sur une voie départementale, le Conseil général est donc concerné également par le futur aménagement.

La question qui se pose aujourd'hui : l'aménagement présenté est-il provisoire ou définitif ? Il est définitif avec possibilité d'amélioration mais en restant sur le principe de l'aménagement qui sera déjà réalisé.

De plus, la Ville ne souhaite pas en faire une voie à grand trafic. C'est un boulevard urbain et on privilégie la sécurité car ce carrefour est partagé entre les voitures, les piétons et les cyclistes.

La commission des Espaces publics demande des essais avant de faire du définitif car elle n'est pas certaine de l'efficacité de l'aménagement proposé par le service. Elle propose aussi d'interdire le tourne à gauche qui est dangereux car au soleil couchant, il n'y a aucune visibilité.

De plus, avec la nouvelle zone d'activité rue de la Mude et l'extension de la MACIF, beaucoup de véhicules seront amenés à emprunter ce carrefour.

Pourquoi ne fait-on pas un rond point ou des feux ? Le rond point coûte très cher et se serait encourager les véhicules à emprunter la rue Saint Symphorien comme raccourci. Les feux peuvent être envisagés. A voir.

N'ayant pas trouvé de solution ni d'accord avec le CQ, Jacques TAPIN propose de se revoir ultérieurement pour ce dossier.

- Mairie de quartier : demande d'une table et de 12 chaises dans le bureau de la Mairie de quartier
- Le matériel a été commandé par le service achat et doit être reçu en début d'année 2010.

- *Carrefour Jean Moulin/ Saint Jean d'Angély*

Demande de rafraîchissement des deux espaces verts

☞ Une rencontre sur site a eu lieu avec la commission et la Direction des Espaces verts le 25 mars..

- *Rue du Sud*

Les immondices présents ont-ils été enlevés ?

☞ La SNCF a fait nettoyer le site en décembre dernier pour un montant de 7 000€. Ils ont également installé un portail pour interdire l'accès à cette parcelle pour un coût de 5 580€. Il semble qu'actuellement, plus personne n'essaie de pénétrer sur le terrain.

Avenue Saint Jean d'Angély



L'aménagement en face de la Mairie de quartier est réalisé.

Des commerçants en face de cet filot (bar et coiffeuse) sont venu au Conseil de quartier afin d'exprimer leur mécontentement.

En effet, l'aménagement ne répond pas à leurs attentes : la sécurité des piétons n'est pas totalement assurée et la suppression de places de stationnement les prive de la clientèle de passage selon leurs dires.

Depuis la réunion du CQ, le service voirie a été interpellé. Il propose des modifications, des places de stationnement supplémentaires qui seront soumises à la commission « Espaces publics ».

- *Place Georges Renon*

La commission a rencontré la Direction des Espaces verts sur site le 26 février. Les travaux ont bien avancé, la cabine téléphonique a été enlevée ainsi que le panneau publicitaire. Le sens de circulation autour de la place restera inchangé.



- *Place François d'Orbay*

Demande de rafraîchissement de l'ancienne aire de jeux.

Une visite sur site au eu lieu le 25 mars avec la Direction des Espaces verts.

Des améliorations peuvent être apportées mais limitées sur cet espace.



- *Chemin du IIIème Millénaire*

Les haies ont été coupées mais les branches sont restées dans les fossés.

5/ Autres dossiers

☞ *Projet ROUGIER*

Ce projet n'a pas été labellisé « TéciVerdi », néanmoins, si le Conseil de quartier le souhaite, la commission « Culture et patrimoine » pourrait reprendre le projet. Il serait financé par le CQ.

De plus, plusieurs quartiers ont un projet de même envergure. Il serait intéressant de créer une commission inter quartier sur la mémoire du patrimoine industriel.

↳ **Inauguration de la place Georges Renon**

Elle aura lieu le 2 juillet 2010, le même jour et en lien avec l'apéro concert organisé par le Centre Socio Culturel, en présence de Madame le Maire et d'une fanfare pour accompagner l'évènement.

Devis : « La Compagnie du Coin » : Fanfare atypique de 12 musiciens + 1 accompagnateur + transport = 3 840.20€ pris sur le budget de fonctionnement du CQ. (Prévoir SACEM + repas).

VOTE : POUR à l'unanimité

Une fiche de proximité est établie.

5/ Questions et informations diverses

1- Dates des bureaux et CQ du 2nd semestre 2010

BUREAU	Jeudi 2 septembre 2010 à 18h30	Mairie de quartier
CONSEIL	Jeudi 23 septembre 2010 à 20h	Centre Socio Culturel
BUREAU	Mardi 9 novembre 2011 à 18h30	Mairie de quartier
CONSEIL	Mardi 7 décembre 2010 à 20h	Centre Socio Culturel

2- Dates des bureaux et CQ du 1^{er} semestre 2011

BUREAU	Jeudi 10 février 2011 à 18h30	Mairie de quartier
CONSEIL	Mercredi 9 mars 2011 à 20h	Centre Socio Culturel
BUREAU	Mardi 3 mai 2011 à 18h30	Mairie de quartier
CONSEIL	Mardi 7 juin 2011 à 20h	Centre Socio Culturel

3- Autres dates à retenir

◦ Véloration « Culturelle » : 19 juin à 10h

4- Formation/ action des conseillers de quartier

Point sur ce qui a été décidé en comité consultatif inter quartiers le 3 février (développement durable, prise de la parole, conduite de réunion, Grenoble).

Agenda 21

Ce que le comité consultatif inter quartiers du 3 février a validé :

↳ Développement durable et Agenda 21 :

- Sensibilisation destinée à l'ensemble des conseillers de quartier sous forme de théâtre forum avec la compagnie « Entrée de jeu », le 26 juin 2010 de 14h à 17h au théâtre Jean Richard.
- Approche spécifique de l'Agenda 21 par la Direction de l'Agenda 21 et la Direction générale en charge du développement durable et de l'évaluation des politiques publiques fin septembre (à confirmer).

↳ Des thèmes tels que le cheminement d'un projet ou les finances communales doivent être repris régulièrement.

↳ Déplacement aux journées de la Démocratie à Grenoble

- Ces journées ont eu lieu les vendredi 28 et samedi 29 mai (départ le 27 après midi), sur le thème « Délibération citoyenne/ décision publique : Mutualiser les innovations pour faire avancer la démocratie ».

↳ Plans stratégiques des collectivités, cheminement d'un projet, budget communal...

- Ces thèmes seront repris lors de la plénière consécutive à chaque renouvellement des conseils de quartier

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est achevée à 23h

* Pour toute modification ou contestation de ce relevé de conclusions, merci de bien vouloir contacter Sabrina ROUSSEAU au 05.49.78.78.98, avant la prochaine séance.